

Publié le 19 janvier 2014.
Dernière modification : 16 mars 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES CAFÉS DE L'INDOCHINE (SCAFI) création de la SICAF

S.A., 1926.
Épisode précédent : [Marius Borel](#).



Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ DES CAFÉS DE L'INDOCHINE (S.C.A.F.I.)

Société anonyme au capital de 15.000.000 de fr.
divisé en 150000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés chez M^e Baugé, notaire à Saïgon, le 25 août 1926

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*
du 3 novembre 1926

Siège social à Saïgon
ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée
Un administrateur (à gauche) : Jules Lionel-Marie
Un délégué du conseil : ?
Impr. H. Baguenier-Desormeaux et Cie, 10, r. Dupetit-Thouars, Paris, 3^e.



Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ DES CAFÉS DE L'INDOCHINE
PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR
Idem ci-dessus avec une signature différente à droite
Impr. H. Baguenier-Desormeaux et Cie, 10, r. Dupetit-Thouars, Paris, 3^e.

Cafés de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 octobre 1926)

Cette société, constituée sous les auspices de la S. I. C. A. F., a pour objet principal la reprise des plantations de café de M. Borel. Ces plantations, qui avaient fait l'objet des soins les plus patients, pendant de longues années, de la part de leur fondateur, sont dans un état excellent qui justifie les meilleurs espoirs.

Le capital social a été fixé à 15 millions de francs.

L'Indochine financière

N.D.L.R. — Tous les Tonkinois se réjouiront d'apprendre que M. Marius Borel a réussi à monnayer ses plantations dans de bonnes conditions, qui ne sont que la récompense strictement juste d'un prodigieux effort. M. Borel et ses frères ont été des pionniers et ont eu à lutter contre toutes sortes de difficultés que ne connaissent pas les planteurs d'aujourd'hui. Leur souvenir ne se perdra pas de sitôt au Tonkin.

Nouvelles sociétés
Société des Cafés de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 24 octobre 1926)

Au capital de 15.000.000 de francs, siège social à Saïgon, 93, bd de la Somme.

La société a pour objet :

1 — La plantation et la culture des plantes à café, à thé et de tous végétaux, l'achat, le transport et la préparation de tous produits pouvant servir à la fabrication du café, du thé ou de tous articles et produits ;

2. — L'exploitation, soit par elle-même, soit indirectement, de toutes fabriques ou établissements servant à la préparation du café, du thé, ainsi qu'à celle de tous autres articles ou produits ;

3. — Le transport et la vente de tous produits partout où il conviendra à la société.

4. — L'acquisition, la location avec ou sans promesse de vente, de tous terrains avec leurs accessoires ; l'obtention de toutes concessions gratuites ou onéreuses ; la mise en exploitation desdits terrains et concessions ; la location ou la sous-location à des tiers de terrains et concessions, soit avant, soit après leur mise en exploitation par la société, la revente ou l'aliénation, sous quelque forme que ce soit, des immeubles appartenant à la société ;

5. — La société pourra réaliser son objet, soit spécialement en Indochine, soit dans d'autres pays d'Asie ou d'Océanie.

N.D.L.R. — M. Borel apporte ses domaines de My-Khê avec plantations, usine et centre d'élevage, laiterie, jardins, pépinières, etc. ; de Mochen, Daidong, Dalian, le bénéficiaire d'une demande en concession de 12.000 hectares à Djiring, etc.

La Société indochinoise de commerce, d'agriculture et de finance [SICAF] fait apport de la peine qu'elle a prise d'étudier l'affaire.

En rémunération de ces apports, M. Borel reçoit 26.000 actions de 100 fr., entièrement libérées, une somme de 5.000.000 francs en espèces et 3.120 parts bénéficiaires.

La société reçoit 7.500 \$ et 200.000 fr. en espèces et 9.920 parts bénéficiaires (sur un total de 18 000 parts).

Capital : 15.000.000 fr.. en 150.000 actions, dont 26.000 attribuées à M. Borel, et 154.000 ont été souscrits.

Le capital pourra être porté à 25.000.000 de francs.

Crédit mobilier français
(*Le Journal des débats*, 22 novembre 1926)

[...] Le CMF a participé à l'augmentation de capital des sociétés suivantes : ... [Société indochinoise de commerce, d'agriculture et de finance \[SICAF\]](#). [...] Il a aussi pris part à la constitution de la [Société des Cafés de l'Indochine](#).

(*Le Journal des finances*, 26 novembre 1926)

Le bruit court que l'introduction au Parquet des Cafés de l'Indochine serait demandée prochainement par un groupe sérieux.

Notre étude financière
Cafés de l'Indochine

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1927)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 29 mai 1927)

La Société des cafés de l'Indochine s'est créée le 15 septembre 1926, au capital de 15 millions de francs divisé en 150.000 actions de 100 francs entièrement libérées.

124.000 actions ont été souscrites en espèces, ce qui représente 12.400.000 francs d'argent et 26.000 actions ont été remises à l'apporteur, M. Marius Borel. De plus, il a été créé 18.000 parts de fondateur ayant droit à 20 % du solde des bénéfices nets.

La société a pour objet la plantation et la culture des plantes à café, à thé et autres, et l'exploitation de fabriques servant à la préparation de ces produits.

En fait, la société a surtout pour but d'exploiter les domaines des frères Borel, domaines bien connus en Indochine et qui couvrent au Tonkin 4.233 ha. dans les régions de Phuly et de Sontay. Ces domaines sont plantés de 480.000 pieds de caféiers, dont 420.000 sont en plein rendement ; ils comprennent aussi une usine à My-Khé pour le traitement du café, d'autres usines moins importantes, un grand nombre de bâtiments, hangars, magasins, étables, enfin un troupeau de près de 3.000 têtes de bétail.

Depuis qu'elle est constituée, la société a, d'autre part, acheté deux domaines de 960 ha. au total, situés dans la même région et comptant 130.000 caféiers et 980 têtes de bétail.

M. Marius Borel a apporté aussi à la société une demande de concession faite par lui dans la région de Djiring, mais cela n'a pas grande importance.

Cette société tranche nettement au milieu des nombreuses entreprises qui se sont créées en 1926. Elle doit d'ailleurs être assimilée non à ces entreprises, mais aux plus vieilles affaires de plantations de la colonie, à Suzannah, par exemple. C'est qu'en effet il y a plus de vingt ans que les frères Borel ont créé leurs plantations et qu'ils en ont fait un établissement modèle qu'on fait visiter aux hôtes de marque de l'Indochine. C'est une affaire en plein rendement, une des plus belles de l'Indochine que M. Borel a apportée à la société.

Certains se demanderont pourquoi M. Marius Borel a constitué en société une entreprise qui a été l'œuvre de sa vie et qui lui a rapporté de très beaux bénéfices. On ne saurait s'en étonner et l'on doit même dire que la constitution en société est l'aboutissement normal d'une grosse affaire prospère, surtout aux colonies. Le planteur peut être malade, il peut disparaître ; qui le remplacera ? Le conseil d'administration y pourvoira sans hésiter et mieux que ne ferait la famille. En cas de décès, il ne se produit pas de discussion parmi les héritiers, l'affaire ne risque pas d'être vendue dans de mauvaises conditions, puisqu'il est aisé de partager les titres entre les ayants-droit. Enfin, il serait superflu d'insister sur les droits bien moindres qu'acquittent les héritiers.

Les plantations de M. Borel sont de tout premier ordre et elles tiennent compte des données les plus récentes de la science, M. Borel étant président de la Chambre d'Agriculture du Tonkin et faisant autorité en matière de culture de caféiers.

Remarquons en passant que M. Borel est directeur général de la société ; aussi il n'y a pas à craindre les suites parfois fâcheuses d'un changement de direction.

La société a été financée par la Sicaf, qui est aussi très compétente en matière de plantations et qui travaille selon de saines méthodes, tant du point de vue financier que du point de vue agricole.

Mais quelle est la situation du marché du café ? Le café a passé par un maximum au mois de juillet dernier, mais il a baissé depuis d'environ 25 %. Le marché mondial du café dépend presque uniquement de la situation au Brésil. Or, au Brésil, s'il est vrai que les stocks sont très élevés, du moins les producteurs sont-ils résolus à maintenir les prix et à consentir dans ce but les plus grands sacrifices.

N'oublions pas de dire non plus que le café du Tonkin est, comme celui des Nouvelles-Hébrides, un des meilleurs du monde et qu'il est surtout employé dans les mélanges, ce qui lui assure un marché très large.

Les actions ont été introduites à 250 francs et les parts à 1.150 au mois de septembre dernier ; elles montèrent respectivement en octobre à 290 et 2.000 francs, mais revinrent rapidement à 130 et 700 francs. Depuis, elles ont remonté à 160 et 1.000 francs, et elles sont cotées en ce moment 140 et 825 francs. Cela fait une capitalisation de plus de 35 millions.

Les actions sont capitalisées 21 millions et les parts 14.850.000 francs. Le prix des parts, qui n'ont pas droit comme les actions au dividende statutaire de 1 % et qui ne touchent que 25 % du superbénéfice, alors que les actions reçoivent 75 %, nous paraît être exagéré. Il faudrait, pour le légitimer, des augmentations de capital considérables et une telle entreprise n'en comporte pas.

Parmi les valeurs agricoles indochinoises, l'action est au contraire une des plus intéressantes à surveiller.

N.D.L.R. (de *L'Éveil*) — Il est certain que si, il y a un an, les capitalistes qui ont été pressentis pour financer l'affaire comme simples commanditaires avaient pu envisager les perspectives qui ont amené des cours aussi élevés, M. Borel n'aurait pas eu besoin de chercher d'autres concours et serait resté maître chez lui.

Anne Charles Félix Gaston de SAPORTA, président

Né le 4 nov. 1877 à Aix-en-Provence.

Fils de Anne Adolphe Charles Louis de Saporta et de Marie Thérèse Béatrix de Ginestous.

Frère de Fernand de Saporta, capitaine d'artillerie, tué le 13 juillet 1915 en défendant à outrance sa batterie contre des attaques allemandes.

Marié en 1908 à Marie Rodocanachi, fille d'Emmanuel Rodocanachi (1859-1934), historien, banquier, administrateur de sociétés, président de l'Annuaire Didot-Bottin et de la Compagnie française des mines du Laurium (Grèce)(1923). Voir [encadré](#).

Dont Louis (1912), marié à Hélène de la Panouse, ingénieur agronome, administrateur des [Forêts et scieries de Biênhoà](#),

et Marie-Hélène (le second prénom rappelant les origines grecques des Rodocanachi) mariée au comte de Miramon Fitz-James.

Bachelier ès lettres et mathématiques.

Saint-cyrien.

Citation à l'ordre de l'armée du 29 sept. 1914.

Chevalier de la Légion d'honneur du 12 janvier 1916 : croix de guerre. Capitaine de réserve à l'état-major d'une brigade d'infanterie.

Blessé à Verdun en juillet 1916.

Citation à l'ordre du corps d'armée du 7 août 1916.

Officier de la Légion d'honneur du 13 mars 1933 : chef de bataillon d'infanterie au service d'état-major de la 9^e région.

Associé de la Banque P. Rodocanachi et Cie, 29, rue Tronchet, Paris.

Commissaires aux comptes suppléant (1919), puis titulaire (ca 1929) de la [Banque industrielle de l'Afrique du Nord](#).

Administrateur de la Société d'Éditions géographiques et scientifiques (1922),

de la [Société agricole du Kontum](#) (1926),

de l'Annuaire du commerce Didot-Bottin,

de la [Biênhoà industrielle et forestière](#) (jan. 1926),

vice-président du Syndicat des planteurs de cafés indochinois (1930),

Administrateur des [Caoutchoucs du Donai](#) (1939),

vice-président des [Caoutchoucs de Kompong-Thom](#),

administrateur de la [Société industrielle de l'Afrique du Nord](#) (participation de la Banque industrielle de l'AFN).

Décédé à Paris 7^e, le 3 janvier 1963.

SOCIÉTÉ DES CAFÉS DE L'INDOCHINE

(L'Information financière, économique et politique, 23 décembre 1927)

L'assemblée ordinaire tenue le 31 décembre, sous la présidence de M. Denis, a approuvé les rapports et les comptes de l'exercice clos le 30 avril 1927, faisant apparaître un bénéfice net. de 190.450 francs, reporté à nouveau, après prélèvement en faveur de la réserve légale.

L'assemblée a ratifié la nomination en qualité d'administrateurs de MM. F. Combes, A. Garnier ¹, M. Gourbeil ², A. Jameson ³, P. Kempf, S. Ouvrard ⁴ et G. de Saporta.

Depuis sa constitution, dit le conseil dans son rapport, la société a effectué à des conditions intéressantes, l'achat de deux autres domaines, d'environ 1.120 hectares, comportant 130.000 pieds de caféiers et 900 têtes de bétail.

Les divers domaines sociaux groupent, à l'heure actuelle, 5.492 hectares, dont 5.138 en pleine propriété et 831 faisant l'objet de concessions en voie de régularisation.

Le nombre total de caféiers plantés est de 611.000, dont 400.000 en plein rendement, susceptibles de donner jusqu'à 200 tonnes d'un café très apprécié.

Les 241.000 autres pieds entrent progressivement en rendement et seront en pleine production dès 1923.

Un programme d'extension a été entrepris, qui aura pour résultat de porter le nombre de plants de caféiers à 1.033.000.

Dès 1930, il est permis de tabler sur une production de 400 à 500 tonnes de café. La construction d'usines pour la préparation du café est également prévue.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1928)

Les Cafés de l'Indochine ont réalisé pendant l'exercice 1926-1927 un bénéfice net de 129.450 francs qui a été reporté à nouveau.

Société des Cafés de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 avril 1928)

Créée à Saïgon le 15 sept. 1926 sous les auspices de la Société indochinoise de commerce, d'agriculture et de finance (Sicaf).

Capital : 15.000.000 de fr., en 150.000 actions de 100 fr. entièrement libérées, dont 26.000 d'apport; 18.000 parts bénéficiaires.

Objet : plantation et culture des plantes à café, à thé, et de tous végétaux ; préparation de tous produits pouvant servir à la fabrication du café et du thé ; exploitation de toutes fabriques servant à la préparation du café, du thé et autres produits ; toutes opérations se rattachant ou non à cet objet.

Siège social : Saïgon, 93, bd de la Somme, siège administratif à Paris.

Répartition des bénéfices 5 % à la réserve légale ; 7 % d'intérêt statutaire aux actions ; sur le surplus, 10 % au conseil ; le solde sous réserve de tous amortissements supplémentaires, 75 % aux actions et de 25 % aux parts.

La société exploite au Tonkin les domaines qui lui ont été apportés par M. Marius Borel : 5 domaines situés dans les régions de Sontay et de Phu-Ly et couvrant une superficie de 4.200 hect. environ ; une usine principale pour le traitement du café (My-Khê), tous les bâtiments nécessaires à l'exploitation, un cheptel de 3.000 têtes environ.

¹ Albert Garnier (1870-1929) : ancien directeur de l'Agence économique de l'Indochine à Paris.

² Jules-Maurice Gourbeil (Rochefort, 1867-Paris XVI^e, 1948) : ancien administrateur colonial reconverti dans les affaires, président de la Cotonfran. Voir [encadré](#).

³ André Jameson : fils de Robert Jameson (1861-1942), de la maison Hottinguer, administrateur du Comptoir national d'escompte de Paris, etc. Marié à Juliette Vernes. Associé de la Banque Hottinguer.

⁴ Samuel Ouvrard : né le 4 février 1872 à Saint-Médard-de-Rouillac (Charente). Négociant en vins, chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 25 mai 1924) comme président du tribunal de commerce de Tours. Banquier, administrateur du Trust immobilier de France (groupe Siaume), des Cafés de l'Indochine et des Caoutchoucs de Kompong-Thom. Domicilié villa Surka à Sainte-Radegonde (Indre-et-Loire).

Depuis sa constitution, la société a agrandi son domaine par l'acquisition de deux nouvelles plantations d'une étendue globale de 1.100 hect. comprenant notamment 130.000 pieds de caféiers et 990 têtes de bétail.

L'ensemble des domaines de la Société se trouve ainsi porté à 5.500 hect. environ sur lesquels existent 641.000 caféiers dont 400.000 en rendement.

La société compte mettre en terre au printemps prochain plus de 400.000 nouveaux pieds. (N.D.L.R. — Mais est-ce un remplacement de pieds sacrifiés comme atteints par le borer [insecte attaquant les caféiers] ?).

Quand les nouvelles plantations seront en rendement, dans deux ou trois ans, la société escompte une récolte annuelle de 450 tonnes de café environ.

Les résultats du premier exercice social se soldent par un bénéfice de 129.450 francs pour une vente atteignant 1.520.990 francs.

Ce résultat, qui paraît faible en regard des capitaux investis (0,866 % N.D.L.R.) et des espoirs fondés sur cette affaire, s'explique par le fait que la récolte n'a été que la moitié environ de ce qu'elle aurait dû être. Les vents brûlants qui ont sévi dans le Son-tay en mai 1926 ont grillé une partie de la floraison, la dernière saison n'ayant pas été plus favorable. (N.D.L.R. — C'est à prévoir dans une exploitation agricole).

D'après l'Indochine financière.

Cafés de l'Indochine (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 juin 1928)

La Société des cafés de l'Indochine a été créée à Saïgon en 1926 sous les auspices de la Société indochinoise de commerce d'agriculture et de finance (S.I.C.A.F.).

Capital : 15.000.000 fr., en 150.000 actions de 100 fr. libérées, dont 26.000 d'apport et 124.000 de numéraire.

Il existe en outre 18.000 parts.

Objet : la plantation et la culture des plantes à café, à thé, et de tous végétaux, préparation de tous produits pouvant servir à la fabrication du café et du thé, exploitation de toutes fabriques servant à cette préparation.

Cette entreprise exploite au Tonkin les domaines apportés par M. Marius Borel, planteur, qui a créé dans ces pays les premières plantations de caféiers.

Les apports de M. Borel comprennent cinq domaines dans les régions de Sontay et de Phuly. Depuis, la société a acquis deux nouvelles plantations d'une étendue de 1.100 hect. comprenant, 130.000 pieds de caféier ; elle a acheté 990 têtes de bétail.

L'ensemble des domaines se trouve porté à 5.500 hect. environ, sur lesquels existent 641.000 caféiers, dont 400.000 en rendement.

La société compte mettre en terre au printemps plus de 400.000 nouveaux pieds. Quand les nouvelles plantations seront en rendement, dans deux ou trois ans, elle pourra escompter une récolte de 450 tonnes de café environ.

Les résultats du dernier exercice clos le 30 avril écoulé seraient, dit-on, comparables à ceux de l'exercice précédent ; les bénéfices qui, pour 1926-1927, s'élevaient à 129.450 francs ne seraient qu'en légère augmentation.

D'après l'Indochine financière.

N.D.L.R. — Mettons 150.000 fr., cela fera du 1 %. Et cependant des actions se sont vendues 130 fr. à Paris, le mois dernier.

Notre carnet financier.

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 juillet 1928)

Les floraisons ont été belles à la Société des Cafés de l'Indochine, et si les conditions atmosphériques restent favorables, la prochaine récolte sera bonne, on espère qu'elle atteindra 200 tonnes contre 101 pour la dernière récolte.

Cafés de l'Indo-Chine
(La Journée industrielle, 23 décembre 1928)

Les comptes de l'exercice clos le 30 avril dernier seront présentés à l'assemblée ordinaire du 21 décembre. Chiffre de ventes de café et produits divers: 1.579.208 fr. Après frais généraux, solde débiteur de 116.725 fr.

Une partie de chasse qui fiait tragiquement
(L'Avenir du Tonkin, 28 août 1929)

Vient de mourir à l'hôpital de Lanessan, où il avait été transporté de toute urgence, M. Villard, assistant de plantation à Mocheu (Sontay).

Hier, M. Villard avait réuni quelques amis, dont certains planteurs comme lui pour une partie de chasse au Bavi.

À un moment donné, les chasseurs se trouvant en un lieu fort escarpé, l'un d'eux qui marchait derrière M. Villard, glissa, tomba à terre, ce qui lui fit lâcher l'arme qu'il tenait à la main. Le coup partit, malheureusement, et la charge de chevrotine alla se loger dans la jambe gauche de M. Villard, lui causant une horrible blessure.

On s'empressa autour de lui, les premiers pansements furent faits sur place ; puis il fallut ramener le malheureux à la concession. On recourut aux ligatures, puis on transporta M. Villard à l'hôpital de Lanessan.

Il ne devait pas survivre à ce terrible accident. Âgé de 30 ans, très compétent, très sérieux. M. Villard était fort estimé des dirigeants de la Société des Cafés de l'Indochine ; et particulièrement de M. Marius Borel qui appréciait en lui le travailleur droit et consciencieux.

Cette mort plonge dans un deuil douloureux madame et M. Rostain, du domaine de Mykhé, sœur et beau-père du défunt, à qui nous adressons nos bien vives condoléances, comme à la famille, à M. Marius Borel et aux amis.

HANOÏ
(L'Avenir du Tonkin, 29 août 1929)

Les obsèques de M. Marcel Gaston Émile Villard. — Ce matin, à 8 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Marcel Gaston Émile Villard, mort des suites de l'accident de chasse que nous avons rapporté hier.

L'absoute fut donnée en la chapelle de l'hôpital de Lanessan par le R P. Petit, aumônier, et l'inhumation se fit au cimetière de la route de Hué.

Madame Rostain et M. Villard, sœur et beau-frère du défunt, conduisaient le deuil. De très belles couronnes ornaient le char funèbre.

M. l'administrateur Gallois-Montbrun, résident de France à Sontay ; M. Leconte, président de la chambre d'agriculture du Tonkin ; M^e Ackein, notaire ; MM. Ernest

Borel, Lasserre, Sarthé, Reynaud, Demolle, Verneuil, planteurs ; le docteur Loubet ; M. l'inspecteur principal de la Garde indigène Marrou ; M. l'ingénieur des Travaux publics et madame Puisant ; M le vétérinaire inspecteur et M^{me} Chouquet, M. Mourguès, madame Vidal ; M. Douguet, directeur des écoles de Sontay ; S E le tuanphu, M. l'inspecteur de la Garde indigène, commandant la brigade de Hadong et madame Girard ; MM. de Pla, Michaud, Larrivée, négociants ; M. H.de Massiac, directeur de l'*Avenir du Tonkin*, étaient dans le cortège.

Nous renouvelons à madame et à M. Rostain, si sympathiquement connus au Tonkin, aux familles Villard, Davignon, Clément, Rostain, Reynaud, Michel, Chauvet, Meyssonier, à la Société des cafés de l'Indochine, aux amis l'expression de nos très vives condoléances.

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1930)

Cafés de l'Indochine. — L'assemblée du 14 décembre a approuvé les comptes de l'exercice au 30 avril 1929, présentant un solde créditeur de 314.032 francs. Après amortissements et réserves, une somme de 248.331 francs a été reportée à nouveau. Le rapport du conseil signale que les plantations de la société comprennent 1.050.000 pieds de caféiers, dont 400.000 actuellement en rendement. Ce nombre va s'accroître de 650.000 pieds au cours de l'exercice 1930-31. La récolte de l'exercice 1928-29 a atteint 184 tonnes d'arabica et d'Excelsa pour lesquels ont été obtenus des prix de vente satisfaisants. Les floraisons de 1929 permettent d'espérer pour l'exercice en cours une récolte sensiblement égale à la précédente.

Rébellion de Chinois

(*Les Annales coloniales*, 8 mai 1930)

150 Chinois débarqués de Chine, à Saïgon, destinés à une plantation située du côté de Djiring, ont refusé de rejoindre ladite plantation.

Certains d'entre eux, n'observant pas cette grève, furent brutalisés par des meneurs.

Le caporal recruteur dut faire appel à la police ; on lança un mandat d'amener contre lesdits meneurs. Les coolies se firent menaçants et l'on dut réquisitionner toute la police disponible et la gendarmerie. Devant ce déploiement de forces, les inculpés ne firent aucune résistance.

Tous ces Chinois seront rembarqués sous peu pour la Chine, aux frais des engagistes.

Société des Cafés de l'Indochine

(*La Journée industrielle*, 6 décembre 1930)

L'assemblée ordinaire tenue hier sous la présidence du comte G de Saporta, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 avril 1930 faisant ressortir un solde débiteur de 235.879 fr. 42 Compte tenu du report précédent, qui s'élevait à 254.584 fr. 39, il apparaît un solde créditeur de 18.704 fr. 97, qui a été reporté à nouveau.

[Retrait de l'[Union syndicale financière](#)]

L'assemblée a ratifié la nomination de M. J. Vannier en qualité d'administrateur, en remplacement de l'Union syndicale financière, démissionnaire.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1930)

La Société des Cafés de l'Indochine a récolté, du 1^{er} mai 1929 au 30 avril 1930, 83 tonnes de café et éprouvé une perte de 235.879 francs.

AEC 1931/1039 ⁵ : Société des Cafés de l'Indochine.

Siège social : 93, boulevard de la Somme, Saïgon

Siège administratif : 25, rue du Général-Foy (Paris 8^e).

Capital. — S.A. fondée le 15 sept. 1926, 15 millions de fr. en 150.000 act. 100 fr., dont 124.000 souscrites en espèces et 26.000 d'apport attribuées à M. Marius Borel. — Parts bénéficiaires, 18.000.

Objet. — Plantation et culture des plantes à café et de tous végétaux ; acquisition, exploitation, location de concessions, exploitation de toutes fabriques et établissements servant à la préparation du café, élevage de bovins. — La superficie totale des domaines exploités par la société au Tonkin est de 5.492 ha, dont 4.372 ha provenant de l'ancienne entreprise Marius Borel ; nombre de pieds de caféiers plantés : 1.000.000 env.

Conseil. —

MM. Ch. Laroche [SICAF], prés. honor. ;

G de Saporta, prés. ;

J. Lionel-Marie [SICAF],

M. Borel,

F. Combes,

A. Fauchère ⁶,

M. Gourbeil,

P. Guesde ⁷,

A. Jameson,

E. de Laboulaye ⁸,

S. Ouvrard,

J. Vannier ⁹.

⁵ Archives Serge Volper.

⁶ Étienne-Aymé Fauchère (Thaumiers, Cher, 6 avril 1876-Paris, 19 août 1950) : fils de Jean Fauchère et Catherine Combemorel, journaliers. Inspecteur du service de colonisation à Madagascar (1908), en mission d'étude à Lyon pour la fabrication des soies grèges (1909), chef de la mission permanente d'études des jardins d'essai coloniaux (1913-1914), secrétaire général du Congrès d'agriculture coloniale (1917), chevalier de la Légion d'honneur comme inspecteur général des services agricoles et forestiers de Madagascar (1919), représentant de Madagascar à l'Exposition coloniale de Marseille (1922), officier de l'instruction publique comme membre de la Société nationale d'acclimatation (1922), en retraite (1^{er} janvier 1924).

Il s'investit alors dans la section de Madagascar de l'Union coloniale et divers syndicats (coprah, vanille, sucre et surtout café). En outre, secrétaire général de l'Association scientifique internationale d'agriculture des pays chauds. Il devient aussi administrateur de la Cie générale de Madagascar, des Cafés de l'Indochine (fondés en 1926), des Caoutchoucs et cacaos du Cameroun (1927) et, tardivement, de la Banque de Madagascar (1941-1942, 1945-1946).

⁷ Pierre Guesde (1870-1955) : ancien résident supérieur reconverti dans les affaires.

⁸ Édouard de Laboulaye (1883-1955) : secrétaire général de la Banque de l'Indochine qu'il représenta à la tête de deux douzaines de sociétés, dont la SICAF et plusieurs de ses filiales. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

⁹ Joseph Vannier : nous le retrouverons aux Plantations de Kantroy et de Mimot.

Une excursion sur la route des Plantations
par CLODION [= Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 août 1931)

Légende :

Plantation Ernest Borel à Chi-Nè.

Plantation créée par M. Marius Borel à My-Khé, province de Sontay.

Il y a quelques mois, à l'époque de la floraison des caféiers, un ami nous invita à l'accompagner dans une visite aux principales plantations qui s'échelonnent sur la route dite des Plantations, entre Phuly et Sontay.

L'invitation était trop alléchante pour que nous hésitions un seul instant. Nul n'ignore, en effet, que la floraison des caféiers est, ou du moins pourrait être pour le Tonkin, ce que la floraison des cerisiers est pour le Japon ; à cette différence près que le Japonais, peuple poète et artiste, apprécie vivement ce présent annuel de la nature et que ces brèves journées sont pour tous, grands et petits, riches et pauvres, une fête des yeux dont nul ne voudrait se priver par sa faute, tandis que le Français, artiste dans une élite, mais hermétiquement fermé à la poésie, ne se dérangerait pas pour jouir d'une fête bien plus belle que celle dont se délecte le Japonais ; car au Japon, ce n'est que fête des yeux, c'est, au Tonkin, à la fois fête des yeux et de l'odorat ; un délicieux parfum de jasmin, s'échappe en effet des caféiers en fleurs.

Donc à quatre heures, exact comme un train, notre ami nous embarquait et, bientôt, nous roulions dans la nuit encore noire, sur la route Mandarine. Vers cinq heures et demie, l'Aurore touchait de ses doigts de roses les calcaires des quatre vingt dix neuf collines.

Qui donc les a comptées, demandâmes-nous à notre ami ?

Ce n'est pas un nombre, c'est une erreur de lecture, résultat d'ailleurs de la rivalité entre marins et militaires !

Vous dites ?

Parfaitement ! un marin aurait honte de prendre un soldat au sérieux et vice versa. Les uns et les autres affectent de ne pas se comprendre. Les cartes marines du Delta donnent des indications : arbre remarquable, ruine, église etc., pour guider le pilote dans le dédale des rivières et canaux. Or, là où il y avait des groupes de collines ou une ligne de rochers calcaires, il a indiqué dédaigneusement : quelques collines, quelques sommets et abrégé : q.q. collines q.q. sommets. Arriva le service géographique, qui affectait de considérer comme hébreu ou chinois le langage des loups de mer. Pour n'avoir pas à leur demander des explications sur cette abréviation où l'on prit la lettre q pour le chiffre 9, on écrivit tout simplement : les 99 collines, les 99 sommets. Et le nom est resté, pour les Français du moins.

Et voici que nous nous en approchons par la route que construisit, il y a bien des années, un résident passionné pour l'amélioration des voies de communication. Il y a eu quelques-uns de ces originaux, sans lesquels, en maints endroits, les planteurs pourraient encore attendre. Ce n'est pas, encore, malgré quelques tout récents travaux, ce qu'on peut appeler une belle route ; mais c'est une route et, depuis trente ans, elle rend bien service. Très pittoresque, d'ailleurs, dès qu'elle s'engage dans cette chaîne des « Quelques collines ».

À Coc Thon, nous traversons une première plantation, puis une seconde appartenant au vice-roi des planteurs, M. [Émile] Leconte* ; plantations d'étendue modeste et bien tenues, vivant contraste avec la sauvagerie du lieu. La floraison y commence seulement ; les fleurs ne s'épanouissent pas encore. Puis nous nous engageons dans un chemin privé qui, ne devant rien à personne, se contente de satisfaire à ce qu'en demande le

propriétaire et ce rude colon ne demande pas le luxe ni la possibilité pour l'auto d'aller vite. L'œil du maître a besoin de bien voir à loisir et l'auto, bien qu'une modeste voiture française, a des ressorts à toute épreuve.

Mais nous, hélas, douillet citadin, nous nous sentons bientôt comme dans une barque sur une mer agitée ; les cahots nous donnent des haut le cœur et c'est bientôt la honte d'un violent mal de mer.

C'est à peine si nous avons conscience de rouler dans un fond de vallon débroussaillé pour former un pâturage entre deux collines abruptes mais boisées. Bientôt apparaît la plantation, avec son feuillage d'un beau vert sur lequel on croirait voir des traînées de neige. Le chemin devient moins cahoteux, nous revenons à la vie, nous regardons, nous respirons. Les traînées de neige le long des longues branches se révèlent des fleurs et le plus délicieux des parfums s'en dégage. Pour un planteur, qui aurait ce jour-là sa fille à marier, quelle belle couronne on pourrait lui faire d'une de ces branches pour remplacer la banale fleur d'oranger !

Voici la ferme : une des premières construites au Tonkin. C'est un gérant annamite qui la dirige, car les planteurs n'ont pas attendu les discours des Sarraut et des Varenne, ni même le fameux plan de réformes de M. Pasquier, pour faire aux Annamites, toutes les fois qu'ils l'ont pu, leur place dans ce pays, dans un pays, d'ailleurs, où, il y a quarante ans, jamais un Annamite n'eût osé mettre les pieds et que les Français ont conquis sur la brousse. Et ce brave gérant, qui va nus pieds et vêtu comme les paysans du Delta, ne sort ni de l'Agro ni d'aucune école ; de son temps il n'y en avait guère, et c'est en travaillant qu'il a appris son métier, en travaillant quarante ans avec de rudes travailleurs, qui n'avaient pas eu besoin, eux, de faire jusqu'à vingt-cinq ans les culs de plomb sur les bancs des écoles et qui n'avaient appris ni dans les herbiers ni au tableau noir à doter un vieux pays d'une culture nouvelle. Et le vieux gérant annamite a un rude premier assistant, qu'il n'est pas allé recruter à Java, mais dans la rizière tonkinoise où, il y a bien longtemps, elle repiquait le riz. De ces deux vieux, lequel est au fait le patron ? Pour le moment, le vieux est dans son lit grelottant la fièvre et c'est la vieille qui dirige.

Hum, hum ! m'est avis que c'est elle qui a toujours dirigé, me dit mon compagnon ; surtout, c'est elle qui a rempli la tire-lire, un peu à mes dépens, je soupçonne. Ah la vieille rusée ! C'est égal, ils sont tous les deux bien vieux, mais ils se cramponnent ils ne veulent pas partir.

Cela se comprend, c'est leur gagne-pain.

Dites plutôt leur passion, car ils sont riches et pourraient vivre confortablement de leurs revenus. La passion du travail, bel exemple !

Oh, il y a autre chose. Ici, ils sont leurs maîtres, ils gouvernent une plantation française et l'autorité indigène n'ose pas les brimer. Au village natal, ils ne seront que de modestes notables, sous la coupe du mandarin, qu'ils ont bien quelques fois nargué, et devant qui il faudra plier.

Mais ils ont deux fils, n'est-ce pas ?

Hélas ! quelle déception pour beaucoup de vieux Annamites que leurs fils modernisés, qu'on a mis à l'école et ridiculement gâtés ! Les deux vieux, qui ont de l'argent bien gagné, vont nus pieds et en turban ; les jeunes vivent aux crochets de la vieille, portent souliers vernis et chapeaux de feutre, mais nous n'en saurions rien faire à la plantation.

Ainsi devisions-nous en parcourant les larges allées rectilignes qui divisent les cantons de la plantation, et où, de distance en distance, brûlent les tas de branches que les ouvriers ont trouvées atteintes par le borer.

La meilleure manière de lutter contre cet insecte semble être de faire, c'est le cas de le dire, la part du feu et de donner à la plantation suffisamment d'engrais pour rendre la majorité des arbustes assez résistants.

Nous reprenons l'auto, et, par un autre chemin aussi rude que le premier, gagnons un autre vallon et la plantation de Da Han.

Ici encore, c'est un gérant annamite, un jeune cette fois, aux allures et au costume européens mais formé à la bonne école

« C'est un colon français de Sontay, mort depuis plusieurs années, qui l'a recueilli tout petit, nous dit notre compagnon ; il l'a élevé comme son fils, assez sévèrement, comme dans nos vieilles familles ; un colon à la trique quoi ! Moi aussi, je le tiens un peu sévèrement. Résultat : un garçon bien élevé, courtois, honnête et travailleur. Il remplace un Français que j'ai mis sur une autre plantation.

« Et voilà, pensons-nous, qui s'est fait sans discours, sans plan de réformes, tout simplement. »

Ayant des goûts français, le gérant a, dans l'armoire, une grande jatte de lait frais, bien crémeux.

Quel bon café ou lait il nous sert ! Ensuite de quoi, c'est la visite de la plantation.

Peu de paroles. En quelques mots, ces deux hommes échangent la valeur de vingt pages d'instructions d'une part et d'un rapport de vingt pages de l'autre.

Nous voyons préparer l'engrais vert. Un compost de feuilles d'arbres, que les coolies, lorsqu'ils n'ont pas d'autre travail dans les caféiers, vont chercher dans la forêt voisine, également propriété de la plantation. Et ces feuilles, enfouies dans une fosse profonde, y pourrissent et se tassent au point qu'il faut, en feuilles vertes, au moins quatre fois le volume de la fosse. Ainsi se prépare un engrais excellent et très bon marché.

Nous regagnons maintenant la route et la forêt mais bientôt celle-ci fait place à une prairie aménagée, puis à une plantation, puis ce sera désormais sur près de 80 kilomètres une succession presque ininterrompue de prairies, de pâturages et de plantations au milieu d'un paysage féerique de grands rochers calcaires.

Voici les plantations Lecomte [*sic* : *Leconte*], d'une admirable tenue, dont, malheureusement, le propriétaire est aujourd'hui absent, les plantations Levy, Guyot de Salins, Schaller, etc. ; puis c'est la belle plantation Ernest Borel, où nous déjeunons, puis successivement deux plantations de la Société des Cafés [de l'Indochine], la plantation de thé commencée par M. Sarthé, et, en nous rapprochant du poste de milice de Xuân Mai, deux autres plantations de la Société des Cafés de l'Indochine, et un groupe de plantations appartenant à divers propriétaires. Partout nous trouvons des caféiers en fleurs, partout dans les plantations où nous nous arrêtons nous trouvons en pleins champs les bras nus, et non affalés dans un bureau, de jeunes gérants français de bonne souche terrienne, eux et leurs courageuses jeunes femmes, importés de France pour être en Indochine une élite parmi cette élite que constituent les colons. Et l'ont sent que tous ces hommes, si disséminés et si isolés ont la confiance et l'affection des indigènes et tiennent le pays et que cette longue route des plantations, entre Cho Ganh, Chiné et Sontay, est la plus solide barrière contre le communisme ; chaque plantation bien tenue vaut, à ce point de vue, un poste administratif doublé d'un poste de milice, sans que cela coûté un cent au budget.

La route, assez mauvaise depuis la concession Sarthé, est meilleure après son croisement avec la grand-route de Hanoï à Hoa Binh. Nous traversons une nouvelle plantation de la Sté des Cafés [de l'Indochine], puis c'est, un peu plus loin, le lamentable spectacle de deux vastes plantations victimes des errements de tant de sociétés anonymes et dont un gérant courageux s'acharne à sauver de la mort quelques cantons. Enfin, en approchant de Tong, c'est toute une série de petites plantations gérées par leurs propriétaires, qui vivent sans grandes ambitions mais vivent, alors qu'elles seraient écrasées sous les charges des sociétés anonymes : frais de direction, contrôle et surcontrôle, superdirection, sursuperdirection, inspection d'experts et surtout les funambulesques caprices des citoyens qui constituent le conseil.

Nous voici, au soleil couchant, à Mykhê, la reine des plantations, ayant eu sur tout ce long trajet le spectacle des caféiers en fleurs et de cette formidable et émouvante loterie : si le temps reste beau jusqu'à demain soir ou après demain, ce sera une récolte

splendide ; s'il pleut cette nuit, cinq cent mille piastres [de] manque à gagner sur la route des Plantations !

Quel vœux nous formons, en nous endormant, pour tous ces braves gens ! (Nous parlons des planteurs eux-mêmes et de leurs rudes assistants et non des hurluberlus des conseils d'administration).

Au milieu de la nuit, nous sommes réveillé par un formidable orage, l'eau tombe à torrents. C'est la ruine des belles espérances qu'offrait cette floraison. Au petit jour, calme relatif, nous descendons désolé. « Tout n'est pas encore perdu, nous dit notre hôte, si la pluie ne reprend pas ». Hélas ! elle reprend. Nous admirons la philosophie de ces vrais hommes de la terre que l'angoisse d'un tel jeu laisse calmes, supputant déjà les chances de la prochaine floraison, la dernière.

Nous repartons pour Hanoï, vers huit heures, le cœur serré ; mais le lendemain nous avons la consolation d'apprendre que le bilan de cet orage n'a rien de désastreux. Les espérances de l'avant-veille étaient trop belles, elles se sont pourtant en partie réalisées. Nous nous en réjouissons pour les planteurs ; mais nous nous réjouissons surtout d'avoir vu quels hommes le vieux planteur, qui avait déjà tant fait pour la colonie y a importés et implantés.

Une centaine d'hommes comme cette douzaine de jeunes, quelle richesse pour le Tonkin ! Cela vaudrait mieux, politiquement, pour le pays, que cent plantations prospères ; mais où sont ceux qui savent apprécier les hommes ?

Pour cela, il faudrait être un homme soi-même.



Chronique financière
par J.R. Joubert [= Joubert, dir. Sicaï-Saïgon jusqu'au printemps 1929]
Société des Cafés de l'Indochine
(L'Éveil économique de l'Indochine, 22 novembre 1931)

L'assemblée ordinaire s'est tenue le 21 octobre 1931, présidée par le comte G[aston] de Saporta, président du conseil d'administration. Après une discussion au cours de laquelle deux gros porteurs d'actions sont tour à tour récusés par le Président et par un groupe d'actionnaires, les représentants de la SICAF et de la Banque de l'union parisienne [BUP] sont nommés scrutateurs

Au début de son rapport aux actionnaires, le conseil indique que la récolte de l'année n'a pas déçu les prévisions malgré les conditions climatiques peu favorables : au cours de l'exercice, il a été recueilli 138.015 kg de café marchand, dont 136.599 d'arabica et 1.416 de libéria et d'excelsa, alors que les récoltes des années précédentes atteignaient :

	kg
pour la campagne 1926-1927	118.955
pour la campagne 1927-1928	104.255
pour la campagne 1928-1929	184.455
pour la campagne 1929-1930	82.926

Passant ensuite au chapitre « Plantations », le rapport mentionne qu'au cours de l'exercice, aucune extension n'a été réalisée. La société s'est bornée à conserver en bon état d'entretien les plantations déjà existantes et particulièrement les jeunes arbres non encore en rendement. Les plantations couvrent une superficie de 1.062 hectares et comprennent 1.080.000 caféiers.

Sur les 138 tonnes de la récolte de l'exercice sous revue, ± 67 tonnes ont été vendues en Indochine et ± 70 tonnes importées en France.

Après avoir entretenu les actionnaires de la situation actuelle, de ses répercussions, et des efforts faits par le gouvernement de l'Indochine pour y remédier dans la mesure du possible, le rapport passe ensuite à l'examen de la situation financière de la Société et donne les explications suivantes :

« Le bilan avant inventaire laisse un solde débiteur de 496.337,10

Compte tenu du report à nouveau de l'an dernier qui s'élevait à 18.704,97

il apparaît un solde débiteur définitif de 477.632,13

Ce résultat est dû aux circonstances que nous vous avons exposées ci-dessus : récolte restreinte et baisse des prix de vente, non entièrement compensée par la prime allouée jusqu'à présent. En outre, pour la première fois cette année, le compte d'exploitation supporte la totalité des frais généraux, ainsi que les dépenses d'entretien des jeunes plantations dont la production est encore infime.

D'autre part, en raison de la crise générale qui frappe très durement les exploitations de culture tropicale et tout particulièrement les planteurs de café, nous avons procédé à une révision de l'évaluation de notre actif. À la suite de cet inventaire, et tenant compte de la dépression actuelle, nous estimons que les chiffres comptables figurant dans nos livres sociaux ne correspondent plus à la valeur vénale des différentes parties de notre

actif. Cette constatation nous a amenés à enregistrer une dépréciation totale de cet actif, à la fin du dernier exercice, s'élevant au chiffre de 9.522.367,90

qui, ajoutés au déficit de l'exercice 1930-1931, fait apparaître un solde débiteur définitif de 10.000.000 de francs

que vous voyez figurer au bilan et que nous vous proposons de reporter à nouveau. Cette dépréciation très importante se répartit comme suit :

— sur bâtiments	4.127.897,40
— sur bétail	1.114.091,80
— sur outillage et matériel	1.231.705,30
— sur plantations proprement dites	2.300.158,50
soit	8.773.853,00
auxquels nous avons ajouté les frais de constitution moins 1 fr.	748.515,90
Total	<u>9.522.367,90</u>

La dépréciation ci-dessus indiquée tient surtout à la dévalorisation de la piastre.

Le rapport présente ensuite le bilan au 30 avril 1931 :

11.400.320,50

Après l'exposé de tous ces chiffres, une discussion s'engage entre les actionnaires et le bureau.

Plusieurs actionnaires protestent énergiquement et déclarent excessive la dépréciation appliquée par le conseil, à qui on reproche d'avoir converti le capital de la société en piastres. Malgré les explications données par le président, deux actionnaires déclarent : « Il y a là quelque chose d'illogique et d'incompréhensible pour les actionnaires qui sont en droit de demander quel est le but poursuivi. Il semble que les dirigeants cherchent systématiquement à déprécier l'affaire. Pourquoi ? »

« Les énormes dépréciations sont inadmissibles, on se demande quel est le but de toute cette politique et le rôle de la SICAF ? »

Ces déclarations donnent lieu à de vives approbations d'actionnaires présents.

Un autre actionnaire proteste également sur le rôle de la SICAF et de toutes les autres « mères gigognes » dont le rôle, dit-il, est de vivre aux dépens des sociétés.

Répondant aux attaques faites contre la SICAF, le président déclare que le rôle de cette société a toujours été bienfaisant pour la Société des cafés de l'Indochine et qu'il tient à rendre hommage à son concours et à celui de ses dirigeants. » Cette déclaration est faite au milieu de fréquentes interruptions.

Un des scrutateurs représentant la SICAF demande la parole pour démontrer l'efficacité du rôle de la SICAF. Il dit que les chiffres font ressortir clairement le rôle favorable joué par la SICAF. Les dépenses qu'elle a occasionnées se montent à 666.000 fr. En contrepartie, le chiffre de ce qu'elle a rapporté est de :769.000 fr.

La différence de 103.000 fr. représente donc un bénéfice acquis grâce à ses méthodes et à celles de son président pour la réalisation des ventes de café. En outre, la SICAF a, d'elle-même, ramené sa rétribution annuelle de 60.000 fr. à 50.000 fr.

Ces explications donnent également lieu à de nombreuses interruptions.

Pour terminer, le président met aux voix les résolutions, la première tendant à l'approbation des comptes présentés, la seconde en vue de décider l'amortissement du solde débiteur de l'exercice, 1930-31, soit 10.018.705 fr., au moyen du report à nouveau de l'exercice précédent de fr. 18.705, et le report à nouveau du solde, soit 10.000.000 de fr.

Ces résolutions sont approuvées par 29.806 voix contre 29.313 opposants.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 avril 1932)

Nos malades. — Madame Raynaud, la femme du sympathique directeur de la S.C.A.F.I. à Xuan-thuy, a dû entrer à la clinique du Dr Loubet, 194, quai Clemenceau, pour y subir une opération. L'état de la malade est aussi satisfaisant que possible. Nous lui adressons nos vœux de prompt guérison et de complet rétablissement.

Société des Cafés de l'Indochine
(*La Journée industrielle*, 25 février 1933)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 avril 1932 se soldant par une perte de 42.169 fr. qui porte le déficit total à 10.452.169 francs.

La nomination comme administrateur, en remplacement de M Laroche, démissionnaire, de la Société indochinoise de commerce, d'agriculture et de finance (S.I.C.A F.) a été ratifiée.

MM. Marius Borel, Octave Bigot, Louis Boyer. Fernand Chedeville, Paul Chabot ¹⁰ et Schaller ont été élus administrateurs.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1933)

M. Borel a fini par avoir la majorité dans les Cafés de l'Indochine, il s'est séparé de la Sicaf et a fait nommer dans le conseil, outre lui-même, MM. Octave Bigot, Louis Boyer, Fernand Chédeville, Paul Chabot et Schaller. La Sicaf a remplacé M. de Laroche, démissionnaire. La société a perdu 452.169 francs en 1932, ce qui porte le déficit total à 10.500.000 francs environ. En 1931-32, la société a produit 148 tonnes de café ; elle a 953 ha. et 925.000 caféiers.

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 12 mars 1933)

La récolte de 1931-1932 de la SOCIÉTÉ DES CAFÉS DE L'INDOCHINE a été de 148 tonnes contre 138 en 1930-31.

Société des Cafés de l'Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mars 1933)

¹⁰ Paul Chabot : bijouterie-horlogerie et nouveautés, Hanoï, Haïphong.

Dans leur assemblée ordinaire du 24 février, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 avril 1932, faisant ressortir une perte de 452.169 francs. Avec les pertes antérieures, le solde débiteur total est de 10.452.109 francs qui a été reporté à nouveau.

Le rapport du conseil d'administration indique qu'au cours de la campagne, la société a récolté 148.431 kg de café, poids en légère progression. Pour la campagne courante, il fait prévoir un important fléchissement de la récolte.

La réduction des dépenses sur les plantations a été poursuivie dans la plus large mesure possible et des modifications techniques ont été apportées dans l'organisation des cultures.

L'exploitation de la division de Co-Dang a été arrêtée en raison des récoltes insuffisantes. Les plantations couvrent actuellement 955 hectares, comprenant 925.000 caféiers. Mais, bien que les cours du café se soient un peu relevés, il n'atteignent pas encore un taux rémunérateur.

Le conseil ajoute que le fléchissement des recettes, qui sera consécutif à une récolte qui s'annonce déficitaire, constitue pour l'exercice ce qui va commencer le 1^{er} mai prochain une situation qui cause de légitimes inquiétudes. La réduction des charges est poursuivie, mais le conseil ne dissimule pas que l'absence de nouveaux capitaux va rendre très difficile la trésorerie vers la fin de 1933.

Le conseil ajoute qu'il manquerait à sa tâche s'il dissimulait que l'avenir de la société lui occasionne de vives préoccupations. En raison de cette situation, le conseil convoque une assemblée extraordinaire, en application de l'article 44 des statuts.

Société des Cafés de l'Indochine
(*La Journée industrielle*, 8 avril 1933)

Une assemblée extraordinaire qui avait été convoquée pour hier a été reportée au 24 mai, faute de quorum.

LE TYPHON DU 2-3 OCTOBRE 1933
RENSEIGNEMENTS OFFICIELS SUR LES DÉGÂTS CAUSÉS
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 octobre 1933)

.....
Province de Son-Tây. — D'une enquête sur place, il résulte que les plantations d'aracas de My-Khê, Mochan (Société des cafés Borel) et de Thai-Binh (Société des Plantations indochinoises Ellies-Mathé) ont relativement peu souffert.

Les pertes sont estimées par le personnel de ces domaines :

a) Pour My-Khé, à 40 tonnes (chiffre donné par le gérant) ou 10 tonnes (chiffre plus vraisemblable donné par le cai) ;

.....

Sontay
Capture d'un tigre
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 janvier 1941)

Dans la nuit du 18 janvier, trois tigres sont venus à la concession Borel au village de My-Khê où ils ont emporté un gros bœuf.

Alerté, M. Borel fit rechercher le lendemain les traces des fauves. Ceux-ci ne mangèrent qu'un gigot du bœuf et abandonnèrent le reste au bord d'une route à Co-dang.

Sachant que les fauves devraient revenir pour achever leur proie, M. Borel chargea son neveu, M. Victor Borel, de venir sur les lieux pour attendre les tigres.

Vers 18 h 30, un tigre arriva et s'approcha de la solide case en bois dans laquelle se trouvait M. Victor Borel.

Vainement, après avoir tenté d'attaquer le guetteur, l'animal se contenta de rejoindre son ancienne proie.

M. Victor Borel, qui se trouvait à plus d'un mètre de là, alluma ses phares et tira une balle chevrotine dans la tête du tigre qui succomba sur place.

Le fauve a une longueur de deux mètres.
